











Communiqué de presse, le 12 septembre 2022

Kev Adams soutient la lutte contre l'isolement des personnes âgées aux côtés du Service Civique Solidarité Seniors

Dès le 12 septembre, l'acteur, humoriste, producteur et scénariste français, Kev Adams, qui a à cœur de rassembler les générations, prendra la parole sur ses réseaux sociaux pour féliciter les volontaires du Service Civique Solidarité Seniors de leur engagement et mobiliser tous les autres jeunes à s'engager afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées, notamment par le biais d'un jeu concours sur Instagram.

C'est en février 2022, lors de la sortie du film *Maison de retraite*, co-écrit et co-produit par Kev Adams et dans lequel il y tient l'un des rôles principaux, que ce dernier a pris la parole auprès du grand public pour rappeler l'importance du lien intergénérationnel, en évoquant entre autres les souvenirs avec son grand-père dont il était très proche.

« Je pense que les personnes âgées ont été mises pas mal de côté depuis 2 ans à cause de la crise sanitaire du Covid-19, il était important pour moi de rappeler la place primordiale des personnes âgées dans la société ainsi que des relations entre les générations ! », explique Kev Adams.



C'est donc naturellement que Kev Adams a accepté de s'engager ponctuellement en faveur de la lutte contre l'isolement des personnes âgées et ce, en se mobilisant aux côtés du Service Civique Solidarité Seniors.

Kev Adams invite les jeunes à s'engager dans l'une des 4 000 missions ouvertes en Service Civique Solidarité Seniors !

En ce contexte de rentrée et avec plus de 4 000 missions ouvertes dès septembre, sur toute la France métropolitaine et sur l'Ile de la Réunion, les 16-25 ans sont invités à s'engager dès maintenant en Service Civique Solidarité Seniors.

Pour soutenir ce temps de recrutement, Kev Adams s'adressera directement aux jeunes via ses réseaux sociaux dès le 12 septembre : il diffusera une story et lancera un jeu-concours « Le Défi Jeune-Senior » en format Réel avec, pour le duo gagnant, une journée de présence sur le tournage de *Maison de retraite 2*

Un dispositif à découvrir sur l'Instagram® de Kev Adams & du SC2S

Pour retrouver les missions proposées en Service Civique Solidarité Seniors : https://www.sc-solidarité Seniors : https://www.sc-solidariteseniors.fr/offres-missions/

Le Service Civique Solidarité Seniors, basé sur la force de l'Intergénérationnel

Le Service Civique Solidarité Seniors est un dispositif qui mobilise plusieurs milliers de jeunes auprès de personnes âgées, grâce à l'implication active des acteurs de la jeunesse et du Grand Âge. Ces missions ont lieu à domicile et en structures d'accueil (Ehpad, résidences seniors...). Elles bénéficient aux aînés comme aux jeunes qui s'enrichissent des échanges et développent de nouvelles compétences. Encadrés tout au long de leur mission, ils suivent une formation spécifique.

Le Service Civique Solidarité Seniors a été créé avec l'appui de l'action sociale Agirc-Arrco, via le groupe Malakoff Humanis, du Ministère chargé de l'Autonomie et du Secrétariat d'Etat chargé de la Jeunesse et de l'Engagement, du Secrétariat Général des Ministères Sociaux, de la CNSA, et de l'Agence du Service Civique.

Cette mobilisation est portée par une association ad hoc dont la vocation est de développer le Service Civique dans le secteur du Grand Âge avec l'ensemble des acteurs de la lutte contre l'isolement des personnes âgées et le soutien des principaux réseaux ayant l'expérience du Service Civique auprès des seniors (Monalisa, Croix-Rouge française, Petits Frères des Pauvres, Groupe SOS, UNIOPSS, FEHAP, AP-HP, Siel Bleu, Ligue de l'Enseignement, UFCV, Familles Rurales, AMRF, ACCPA, Arpavie, Coallia, Fédération nationale de la Mutualité française, Fondation COS Alexandre Glasberg, SliverGeek, UNCCAS, Wimoov ...).

https://www.sc-solidariteseniors.fr/

A propos du Service Civique: Le service civique a été créé en 2010 pour favoriser la mixité sociale et développer une culture de l'engagement chez les jeunes en France. Volontaire, il propose aux jeunes de 16 à 25 ans et jusqu'à 30 ans en situation de handicap, de consacrer 6 à 12 mois de leur vie à des missions d'intérêt général au sein d'associations et services publics (solidarité, lutte contre l'exclusion, éducation, environnement, sport, culture...). Ils perçoivent une indemnité mensuelle (~600 €), bénéficient d'une couverture sociale, d'une formation citoyenne et d'un accompagnement pour préparer l'après service. www.service-civique.gouv.fr